

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE - A.S.B.L. «Les Amis de la Forestière à Brûly-de-Pesche», tenue le 20 avril 2024 à 14.00 hrs en la salle « Le Bailly » à Cul-des-Sarts

1. Allocution du Président :

Monsieur Pierre-Yves FIEVEZ et Madame Nicole DAMOISEAU-MAERTEN, Président et Administratrice, souhaitent la bienvenue à tous les membres et les remercient pour leur présence. Madame DAMOISEAU-MAERTEN présente l'ordre du jour.

2. Constitution du bureau de dépouillement :

Madame DAMOISEAU-MAERTEN fait appel à trois personnes qui constituent le bureau de dépouillement des cinq votes organisés durant l'assemblée générale.

3. Comptes annuels 2023 :

Monsieur FIEVEZ, président, commente de façon détaillée les comptes, recettes et dépenses :

- 1. La recette constituée des cotisations et quotes-parts travaux est passé d'un total de **31.517 €** en 2022 à 29.927 € (variation du nombre de propriétaires), somme à laquelle s'ajoutent la récupération de frais engagés en 2017 (3.024,27 €), les frais de rappel et autres (191+526 €) et enfin les intérêts de placement (113 €) soit un total de **33.783,51 €**.
- Vous serez aussi heureux d'apprendre que tous les membres, sauf UN, l'exception qui confirme la règle, sont en ordre de paiement pour l'année 2023 (et pour information, TOUTES les cotisations ont été encaissées en 2022).
- Des travaux routiers ont été effectués, comme prévus, avec marquages au sol des rigoles, dos d'âne et limitation de vitesse, pour un total 42.653 € (nous avons un budget de 50.000 €).!
- 6.000 € avaient été réservés aux honoraires, la dépense réelle est de 4.978,64 €.
- Notre patrimoine total passe de 143.175 euros à 127.214 (du à la différence des encaissements et des frais de travaux et autres). Rappelez-vous, nous ne sommes pas là pour faire des bénéfices, accumuler de l'argent ne sert qu'à être taxés ! Le but est de conserver un capital disponible (compte d'épargne jamais entamé), et d'assurer les dépenses annuelles via le compte courant !
- Les frais de déplacement sont passés de 176,95 € à 188,97 €. Vu l'augmentation du prix des carburants en 2023, nous avons été très économes !
- Comme mentionné ci-avant, les honoraires ont été très limités.
- Le patrimoine a diminué de 15.961,28 €, c'est moins que ce qui avait été prévu.

Frais de déplacements au 31/12/2023	
Fievez Pierre	147,01
Liettaer Cécile	36,96
Callaert Tony	5,00
TOTAL	188,97

HONORAIRES AU 31/12/2023	
BOPLAW AVOCATS Avocats Rue Rogier 28 5000 NAMUR N° 0449 052 689	1.452,00
LANDOUZY Dominique Expert-comptable Rue Sainte Barbe 65 5660 COUVIN N° 0658 570 018	3.224,14
Maitre Lambinet Philippe Notaire Rue de la Falaise 79 5660 COUVIN N° 0898 857 527	302,50
TOTAL	4.978,64

La conformité des comptes est attestée par Monsieur Dominique LANDOUZY, comptable, et leur bonne tenue est confirmée par Madame Jeannine CHOLLOT, vérificatrice aux comptes.

4. Les activités du Comité en 2023

Monsieur Pierre-Yves FIEVEZ donne connaissance des activités du Comité durant l'année 2022.

- Avant tout, une gestion en « bon père de famille ». Nous avons évité toutes dépenses inutiles, une politique poursuivie depuis plusieurs années. Nous avons maintenu d'excellents contacts avec l'AIESH qui entretient avec régularité le bon état de fonctionnement du réseau d'éclairage, pour rappel totalement gratuit (de même que la consommation).
- Notre sortie du désastreux plan H.P. est réalisée et publiée au Moniteur belge. La conséquence directe est bien évidemment une plus-value immobilière (sans modification de taxation).
- Nos contacts avec les autorités communales sont au point mort depuis notamment leur aveux de n'avoir jamais réellement envisagé la reprise des voiries... ce qui est d'ailleurs une bonne chose vu l'absence d'investissement et d'entretien qui en aurait résulté.
- Pour rappel, notre asbl a été créée début des années '80 à la demande des autorités communales, et somme toute, notre asbl gère 147 hectares constitués de terrains bâtis ou à bâtir (à quelques exceptions près), et 9 kilomètres de voiries. Nous avons donc sollicité, comme tant d'autres asbl de l'entité communale, l'éventuelle obtention d'un subside Il nous est répondu qu'il est impossible à la commune d'octroyer un subside à chacune des dizaines d'asbl de la commune, « *Les subsides sont octroyés à des asbl qui rayonnent auprès de tous les citoyens couvinois* » Bien évidemment, c'est loin d'être le cas de notre asbl qui ne compte que bien peu de « pansards » d'origine !!
- Reste à attendre les prochaines élections en espérant pouvoir s'adresser à quelques interlocuteurs plus clairvoyants et ayant une vision d'avenir, nous pourrons en reparler... rendez-vous aux urnes !

5. Budget 2024 :

Monsieur FIEVEZ, président, commente de façon détaillée le budget prévu pour l'année 2024.

Les recettes restent identiques puisque nous proposons le maintien des cotisations aux taux 2021, 22 et 23, soit ...

25 € : Cotisation asbl

30 € : Travaux « terrains non bâtis »

60 € : Travaux « bâtis »

(pour rappel, en 2019, c'était encore 70/140!)

Notre seule grosse dépense sera un entretien du patrimoine commun, les voiries (40.000 € maximum, voir ci-après)

Restent

- Les honoraires divers (comptable et avocat si nécessaire)
- Les frais dus aux activités fixes, AG, courriers etc
- Tenir compte que tout augmente, timbres, frais bancaires, taxes diverses.

L'important consiste à ne jamais dépenser plus que notre compte courant ne peut assumer, sans entamer notre capital de réserve.

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations annuelles	29 005 00	Frais administratifs	1 100 00
Redevance	8 575 00	Entretien matériel bureau	0 00
Quote-part frais	20 430 00	Téléphone	0 00
Recup cotisat	200 00	Timbres	150 00
		Fourni Bureau + doc.	400 00
Autres récupérations	0,00	Publication légale	200 00
Divers	0,00	Indemnités Km	350 00
Téléphone	0,00		
Produits des placements	500 00		
A termes	500,00		
		Réseau route	40 000 00
		Entretien	40 000 00
		Réfection	0 00
		Real Plans	0 00
		Entretien domaine	30 00
		Cheque ALE	0 00
		Sacs poubelles	30 00
		Autres frais	7 910 00
		Location local	0 00
		Assurance R C + Aom	280 00
		Honoraires	6 000 00
		Réunion, A G	1 000 00
		Taxe compensatoire	300 00
		Précompte immobilier	0 00
		Frais de banque	300 00
		Précompte mobilier	50 00
Total des encaissements	29 505 00	Total des décaissements	49 040 00
Variation du patrimoine	19 535 00	Amortissements	0 00
Total des produits	49 040 00	Total des charges	49 040 00

6. Présentation des travaux routiers :

Monsieur Tony CALLAERT, administrateur responsable « travaux » (en collaboration avec Madame DAMOISEAU qui assurera la relève), expose via le plan du domaine, les travaux qui seront réalisés cette année. Car l'état de ces voiries le nécessite, les travaux de réfection par enduisage auront lieu au pentagone formé par les chemins de la Promenade, drève de la Sapinière et drève de la Marine, tronçon aménagé il y a maintenant 10 ans et qui a bien besoin d'être entretenu (déjà prévu en 2022)¹.

7. Les NOUVEAUX STATUS de notre A.S.B.L. :

La loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés nous a contraint l'année passée à une mise à jour de nos statuts. Pour obtenir le consensus nécessaire, une assemblée générale extraordinaire a été nécessaire en octobre dernier. Nos nouveaux statuts ont été approuvés et publiés au Moniteur belge le 11 décembre 2023. Nous voilà en ordre avec la législation. Point important, le siège de notre asbl est maintenant situé, non plus rue Grande à Brûly, mais 65 rue Sainte Barbe à 5660 COUVIN, adresse qui n'est autre que le nouveau siège d'exploitation de notre comptable Monsieur Dominique LANDOUZY.

8. Votes relatifs à approbation des comptes 2023 et budget 2024 , décharge aux administrateurs, et approbation du montant des cotisation et quote-part "travaux" :

Les membres présents et représentés à l'AG se prononcent par vote :

VOTE 1: Approbation des comptes annuels au 31/12/2023 : 68 "POUR" - 00 "CONTRE ou ABSTENTION" : Total des bulletins : 68

VOTE 2: Décharge aux administrateurs : 68 "POUR" - 00 "CONTRE ou ABSTENTION" : Total des bulletins : 68

VOTE 3: Approbation du budget 2023 : 68 "POUR" - 00 "CONTRE ou ABSTENTION" : Total des bulletins : 68

VOTE 4: Approbation du montant de la cotisation : 68 "POUR" - 00 "CONTRE ou ABSTENTION" : Total des bulletins : 68

VOTE 5: Approbation du montant de la quote-part "TRAVAUX" : 68 "POUR" - 00 "CONTRE ou ABSTENTION" : Total des bulletins : 68

Les comptes annuels sont donc approuvés, de même que la décharge aux administrateurs. Il en est de même pour le budget 2024 et le montant des cotisations et quote-part "travaux". A noter l'unanimité parfaite, une confiance ainsi accordée aux membres du Comité de gestion qui en remercient chaleureusement l'assistance.

9. Divers et questions

Le comité de gestion répond aux questions verbales, tenant compte de la présentation des différents sujets abordés.

10. Annnonce des divers résultats et clôture de l'assemblée générale :

Après présentation des résultats des votes par Madame Nicole DAMOISEAU-MAERTEN, administratrice, le Président remercie les membres de l'assistance et du comité de gestion et clôture la séance à 15.45hrs.

Mr Pierre Yves FIEVEZ, Président

Mme Cécile LIETAER, Trésorière

Mr CALLAERT Tony, administrateur

Mme DAMOISEAU-MAERTEN Nicole, administratrice

¹ Pour les riverains de ce périmètre qui auraient l'intention d'aménager leur entrée, vous pouvez prendre contact avec Monsieur LECHAT auprès de l'entreprise "Terrassements Belleflamme" pour obtenir un devis distinct.

COMPTES AU 31/12/2023

DEVISE €

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations annuelles	29.927,66	Frais administratifs	1.341,89
Redevance	8.400,00	Entretien matériel bureau	0,00
Quote-part frais	20.476,45	Téléphone	0,00
Non récup de 2019	0,00	Timbres	744,94
Récup. Cotisat.<22	1.051,21	Documentations	0,00
		Fournitures de bureau	407,98
Autres récupérations	3.742,03	Publications légales	0,00
Urbanisation	3.024,27	Indemnités Km	188,97
Frais de rappel	191,01		
Récup. Frais	526,75		
Produits des placements	113,82	Réseau électrique	0,00
A termes	113,82	Eclairage-Electricité	0,00
Intérêts de retard	0,00	Entretien	0,00
		Réseau route	42.653,17
		Réparation	42.653,17
		Réfection	0,00
		Entretien domaine	0,00
		Chèque ALE	0,00
		Sacs poubelles	0,00
		Autres frais	5.749,73
		Moins Values s/créances	0,00
		Assurance R.C. Exploit.	202,88
		Honoraires	4.978,64
		Location local	0,00
		Mission & réceptions AG	167,59
		Taxe compensatoire	243,40
		Précompte immobilier	0,00
		Frais de banque	157,22
		Précompte mobilier	0,00
Total des encaissements	33.783,51	Total des décaissements	49.744,79
Variation du patrimoine	15.961,28	Amortissements	0,00
Total des produits	49.744,79	Total des charges	49.744,79

PATRIMOINE DE L'ASBL		
Année	2022	2023
Terrain	5.794,27	5.794,27
Mat.de bureau	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Compte à vue	56.132,67	40.041,52
Compte Terme	0,00	0,00
Compte Livret	81.248,64	81.378,51
Total Patrimoine	143.175,58	127.214,30
Variation 2023		-15.961,28

Président	FIEVEZ	Pierre-Yves
Vice-Président	BUDKE	Gérard
Trésorier	LIETAER	Cécile
Secrétaire	KIP	Enkelien
Administrateur	CALLAERT	Tony
Administrateur	MAERTEN	Nicole
Commissaire	CHOLOT	Jeanine

Lietaer
Enkelien
Tony
Nicole
Cholot

EVOLUTION DU PATRIMOINE				
Devise €				
ACTIFS	Année ->	2021	2022	2023
Terrain		5.794,27	5.794,27	5.794,27
Matériel de bureau		0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		5.794,27	5.794,27	5.794,27
Créances diverses		0,00	0,00	0,00
Compte à vue		50.870,13	56.132,67	40.041,52
Compte à terme		0,00	0,00	0,00
Compte sur Livret		81.248,94	81.248,64	81.378,51
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		132.119,07	137.381,31	121.420,03
Total patrimoine		137.913,34	143.175,58	127.214,30
Variation en valeur absolue		488,84	5.262,24	-15.961,28
Variation en pourcentage		0,36%	3,82%	-11,15%

BUDGET 2024

Devise €

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations annuelles	29.005,00	Frais administratifs	1.100,00
Redevance	8.375,00	Entretien matériel bureau	0,00
Quote-part frais	20.430,00	Téléphone	0,00
Récup.cotisat.	200,00	Timbres	150,00
		Fourni Bureau + doc.	400,00
Autres récupérations	0,00	Publication légale	200,00
Divers	0,00	Indemnités Km	350,00
Téléphone	0,00		
Produits des placements	500,00		
A termes	500,00		
		Réseau route	40.000,00
		Entretien	40.000,00
		Réfection	0,00
		Réal.Plans	0,00
		Entretien domaine	30,00
		Chèque ALE	0,00
		Sacs poubelles	30,00
		Autres frais	7.910,00
		Location local	0,00
		Assurance R.C. + Adm.	260,00
		Honoraires	6.000,00
		Réunion, A.G.	1.000,00
		Taxe compensatoire	300,00
		Précompte immobilier	0,00
		Frais de banque	300,00
		Précompte mobilier	50,00
Total des encaissements	29.505,00	Total des décaissements	49.040,00
Variation du patrimoine	19.535,00	Amortissements	0,00
Total des produits	49.040,00	Total des charges	49.040,00

PATRIMOINE DE L'ASBL		
Année	2023	2024
Terrain	5.794,27	5.794,27
Mat bureau	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00
Compte à vue	40.041,52	20.006,52
Compte terme	0,00	0,00
Compte Livret	81.378,51	81.878,51
Total Patrimoine	127.214,30	107.679,30